



Rapport synthèse de la 315^e réunion du conseil syndical (CS) tenue le 1^{er} mars 2018

Pour avoir accès au diaporama de la rencontre

[Cliquez ici](#)

Rapport du comité de négociation

Le professeur René Lesage, vice-président aux relations de travail (VPRT) et porte-parole du comité de négociation, a fait un résumé des rencontres de négociation tenues depuis la dernière réunion du conseil syndical.

Le VPRT a signalé que la direction de l'UQTR avait demandé de reconduire pour une année la lettre d'entente sur le plancher d'emploi et le déplafonnement des cours en supplément de tâche. Le comité exécutif a rejeté cette demande considérant que ces questions importantes devaient être abordées dans la présente négociation.

Les délégués se sont déclarés en accord avec ce refus et ont discuté de différentes stratégies de négociation pour les prochains mois.

Le VPRT a présenté la première partie de l'article 10 portant sur la fonction des professeurs. Les délégués ont fait plusieurs commentaires intéressants qui ont été pris en note par les membres du comité de négociation.

Loi afin de prévenir et de contrer les violences à caractère sexuel

La loi visant à prévenir et à contrer les violences à caractère sexuel oblige les universités à adopter une politique qui doit baliser les relations intimes entre les professeurs et les étudiants. Comme d'autres universités au Québec, le conseil syndical a adopté une résolution de principe sur le sujet.

[Lire la résolution.](#)

Amendement à la règle 10 régissant l'attribution d'un prêt

En 2002, le Syndicat s'est doté d'une règle permettant, sous certaines conditions, de faire un prêt, équivalent à trois mois de salaire net, à un professeur dont le salaire a été suspendu durant les procédures de grief et judiciaires.

Considérant les procédures de remboursement du prêt de la règle pour un professeur qui perd ses recours, le conseil syndical a convenu de porter de 12 mois à un maximum de 5 ans la période de remboursement.

[Lire la règle 10 régissant l'attribution d'un prêt financier à un membre dont le traitement a été suspendu.](#)

Budget 2018-2019

Le conseil syndical a convenu de maintenir le taux de cotisation syndical pour l'année 2018-2019 et d'adopter un budget tenant de la période de négociation actuelle.

Fédération québécoise des professeures et des professeurs d'université (FQPPU)

Le trésorier a fait part des différents dossiers traités par la Fédération.

Calendrier syndical du mois de mars

15 mars	Conférence sur le militantisme et la mobilisation
20 mars	Rencontre de négociation
22 mars	Réunion du comité exécutif du Syndicat
26 mars	Rencontre de négociation
29 mars	Assemblées générales